



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### OPÉRATION DE DÉMINAGE D'UNE BOMBE D'AVIATION BRITANNIQUE A CALAIS LE DIMANCHE 6 MARS 2022

Arras, le 4 mars 2022

L'opération de déminage d'une bombe aérienne contenant 88 kilos d'explosifs, découverte lors des travaux de terrassement du chantier de construction d'un parking sur le site de l'entreprise Alcatel à Calais, sera effectuée par les démineurs d'Arras **le dimanche 6 mars 2022, à compter de 9h00.**

Une zone d'évacuation (zone d'exclusion), au sein de laquelle il sera formellement interdit de pénétrer, sera instaurée avant le début de l'opération, dans un périmètre de 400 mètres autour de la bombe. Ce périmètre recouvre la partie sud du port de Calais, l'entreprise Alcatel, l'entreprise Nexans, 4 habitations, une partie du bassin Carnot et des axes routiers. La zone sera complètement inaccessible à compter de 8h45. La police municipale se chargera, avant le début des opérations, de vérifier que les administrés concernés par le périmètre d'exclusion ont bien évacué leurs habitations. Une solution d'hébergement provisoire leur a été préalablement proposée par la commune.

Aucune circulation, routière ou pédestre, ne sera permise dans ce périmètre d'exclusion. De même, l'espace aérien sera soumis aux mêmes interdictions de circulation et de présence dans un périmètre de 3 000 pieds (900 mètres), autour de l'emplacement de la bombe et de 3 000 pieds d'altitude.

Le Poste de Commandement Opérationnel (PCO) prendra contact avec les entreprises et riverains concernés par le périmètre d'exclusion afin de les prévenir de la fin des opérations

- **L'organisation de l'opération**

Un PCO sera activé à la sous-préfecture de Calais, dès **8h30** et pendant toute la durée des opérations. Il sera placé sous l'autorité de Véronique DEPRez-BOUDIER, sous-préfète de l'arrondissement de Calais.

Ce poste de commandement associera l'entreprise Alcatel, la société d'exploitation des ports du détroit (SEPD), la mairie de Calais, la police municipale de Calais, le service départemental d'incendie et secours du Pas-de-Calais, le centre de déminage d'Arras, la direction départementale de la sécurité publique du Pas-de-Calais et la préfecture du Pas-de-Calais.

### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)